

manuel du
conducteur

SKANDIC R

1987

414 5952 00

modèle _____

no d'identification _____

date d'achat _____

expiration de la garantie _____

Faire remplir par le concessionnaire lors de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA, JOE ZLO




ALPINE®	FORMULA*	SAFARI*
BLIZZARD®	FUTURA®	SKANDIC®
BOMBARDIER®	GRAND PRIX SPECIAL®	SKI-DOO®
CARRY-BOOSE®	MIRAGE®	SONIC®
CITATION®	MOTO-SKI®	SPIRIT®
ÉLAN®	NORDIK®	STRATOS*
ÉLITE®	NUVIK®	T'NT®
ESCAPADE*	OLYMPIQUE®	TUNDRA*
EVEREST®	ROTAX®	


AVANT-PROPOS

Ce Manuel du conducteur ainsi que le "Guide de sécurité pour le motoneigiste" ont pour but d'aider le conducteur de motoneige à se familiariser avec son véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces manuels devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Pour toute question concernant la garantie et ses applications, veuillez consulter la section "Questions les plus fréquentes", ou adressez-vous à votre concessionnaire autorisé.

Le présent manuel fait usage des symboles qui suivent.

 **AVERTISSEMENT:** Avertit d'un risque de blessure ou de décès.

 **ATTENTION:** Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

 **REMARQUE:** Annonce une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce manuel permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.


Les informations, les illustrations et les descriptions contenues dans ce manuel sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.


Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la disposition des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne rendent pas compte de la forme exacte de ces pièces ainsi que de leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités ordinaires (système impérial). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

Pour de plus amples informations sur l'entretien et la réparation, il est possible d'obtenir du fabricant un Manuel de réparation complet.

 **AVERTISSEMENT:** Les moteurs et composants identifiés dans ce manuel ne devraient pas être utilisés avec des produits autres que ceux mentionnés en page couverture de ce manuel.

 **ATTENTION:** Plusieurs des pièces de ce véhicule sont fabriquées à partir de pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont métriques et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales et vice-versa. L'utilisation d'attaches inadéquates ou l'agencement des deux (2) types d'attaches peut entraîner des dommages au véhicule ou d'éventuelles blessures à son conducteur.

MESURES DE SÉCURITÉ

Prenez toujours les précautions suivantes:

- Vérifier si l'accélérateur se déplace librement avant de faire démarrer le moteur.
- Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, ou couper le contact avec la clé.
- Nettoyer le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt, puis vérifier leur fonctionnement.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou le garde-poulie ne sont pas en place.
- Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.
- Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place.
- L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour s'en servir, choisir un endroit bien aéré et arrêter le moteur. Ne pas fumer. Tenir loin de la flamme nue et des étincelles. Si on décele des émanations d'essence, en déterminer la cause immédiatement et remédier à cette situation.
- Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.
- Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.
- N'installer que des pièces de rechange standard et jamais de plaques pour augmenter l'écartement des skis, de pare-chocs ou de porte-bagages, etc., car ces pièces pourraient compromettre la stabilité et la sûreté du véhicule. Éviter d'ajouter des accessoires qui modifieraient la forme de base du véhicule.
- Lorsque le véhicule doit demeurer à l'extérieur pour la nuit ou pour une longue période, on recommande de le protéger des intempéries en le recouvrant d'une bâche.
- Ne lubrifier pas les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- Ces motoneiges sont monoplaces: seul le conducteur peut y monter.
- Si, lors de réparations ou de démontage, il y a lieu de déposer un contre-écrou de nylon, toujours le remplacer par un neuf. Serrer au couple recommandé dans le Manuel de réparation.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE DE TOUS LES PASSAGES MARQUÉS "AVERTISSEMENT" ET "ATTENTION" QUI SE TROUVENT DANS CE MANUEL ET SUR LE VÉHICULE.

CE MANUEL DOIT DEMEURER AVEC LE VÉHICULE AU MOMENT D'UNE REVENTE.

TABLE DES MATIÈRES

GARANTIE LIMITÉE 1987	4
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	6
LISTE DES DISTRIBUTEURS	8
IDENTIFICATION DU VÉHICULE	9
COMMANDES	
Manette d'accélérateur, manette de frein, manette du frein de stationnement, dispositif de retenue du frein de stationnement, levier de changement de vitesse, interrupteur d'allumage/éclairage, commutateur d'éclairage, interrupteur d'urgence, capuchon coupe-circuit, klaxon, poignée de démarreur à rappel, amorceur, guidon ajustable, indicateur de vitesse, indicateur de niveau d'essence/bouchon de réservoir, ouverture de capot, coffret de rangement, support pour bougies, support pour courroie d'entraînement de rechange, attelage	10
RODAGE	
Rodage du moteur et de la courroie, révision de 10 heures, vérifications à effectuer	15
CARBURANT ET HUILE	
Type d'essence recommandé, type d'huile recommandé, rapport essence/huile et préparation du mélange, tableau de mélange essence/huile	17
AVANT DE DÉMARRER	
Vérifications à effectuer	19
DÉMARRAGE	
Démarrage manuel, dernière vérification, démarrage d'urgence	19
LUBRIFICATION	
Fréquence, mécanisme de direction, arbre de transfert, suspension à glissières, niveau d'huile de la transmission	21
ENTRETIEN	
Tableau, dépose du garde-courroie, dépose et installation de la courroie d'entraînement, état de la courroie d'entraînement, courroie d'entraînement neuve, état du frein, réglage du frein, réglage du contacteur du feu d'arrêt, tension de la chaîne d'entraînement, bougies, état de la suspension, état de la courroie d'arrêt, réglage de la suspension, état de la chenille, tension et alignement de la chenille, poulie motrice, mécanisme de direction, réglage de la direction, attaches du silencieux, écrous de culasse, écrous du support de moteur, réglage du carburateur, courroie du ventilateur, visée du faisceau, remplacement des ampoules, inspection générale	23
REMISAGE	
Chenille, suspension, skis, commandes, transmission, poulie motrice, lubrification du moteur et de l'amorceur, réservoir à essence et carburateur, châssis, inspection générale, suspension, courroie d'arrêt	34
MISE EN ORDRE	
Vérifications à effectuer	38
INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT	39
OUTILS	41
FICHE TECHNIQUE	42
SCHÉMA DE CÂBLAGE	44
GUIDE SI	45

GARANTIE LIMITÉE MOTONEIGES 1987

1 - DURÉE

BOMBARDIER® INC., en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER 1987 vendue au détail, comme véhicule neuf et non utilisé, et dont la pré-livraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER pour: • 12 mois consécutifs.

2 - CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer et/ou remplacer, à son choix, les pièces qui, dans des conditions normales d'usage et d'entretien, présenteront une défectuosité de matériau et/ou de fabrication. Le remplacement par une pièce d'origine BOMBARDIER et/ou la réparation sera effectué sans frais de pièces ou de main-d'oeuvre, par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à l'achat de son véhicule.

4 - TRANSFERT

La présente garantie peut être transférée au(x) propriétaire(s) subséquent(s), pour le reste de sa durée, à partir de la date de la première vente.

5 - EXCLUSIONS — NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autres:
 - courroies d'entraînement
 - ampoules
 - glissières
 - lisses de ski
 - bougies
- les pièces de rechange et/ou accessoires qui ne sont pas d'origine BOMBARDIER;
- les dommages résultant de l'installation de pièces autres que les pièces d'origine BOMBARDIER;
- les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien décrites dans le Manuel du conducteur, étant entendu que toutes les opérations d'entretien y compris les frais de main-d'oeuvre, le coût des pièces, les lubrifiants, les mises au point et/ou les réglages seront aux frais du client;
- les véhicules conçus et/ou utilisés pour fins de compétition;
- tous les accessoires facultatifs installés sur la motoneige; tous les accessoires et pièces de rechange sont assujettis à leur garantie particulière, s'il en est;
- les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation du véhicule, d'un abus ou d'une négligence;
- les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige;
- les dommages résultant de modifications de la motoneige non approuvées par écrit par BOMBARDIER;

-
- les pertes subies par le propriétaire comme, entre autres, frais de transport, remorquage, appels téléphoniques, taxi, ou tout autre dommage indirect.

6 - GARANTIE DE LA BATTERIE:

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).

La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date d'achat de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit:

- 50% du 30 avril au 1er décembre
- 40% du 1er décembre au 31 décembre
- 30% du 1er janvier à la fin de la garantie

7 - GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variables d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accommodement pour quelque raison que ce soit; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, le concessionnaire ou quiconque n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de Bombardier ou de toute autre personne.

Certains états ou provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects; par conséquent cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni BOMBARDIER ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

8 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons:

1. d'essayer de résoudre le problème avec votre concessionnaire ou son gérant de service;
2. si le concessionnaire ne peut résoudre le problème, d'écrire à votre distributeur régional (voir "Liste des distributeurs" dans le Manuel du conducteur);
3. si votre cas n'est toujours pas réglé, de nous écrire finalement à:

Bombardier Inc.
Département de Service
Division des produits récréatifs
Valcourt (Québec), Canada, JOE 2LO

Février 1986
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada, JOE 2LO

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée? Car en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: Votre garantie est valide chez n'importe quel concessionnaire autorisé du produit en question. La carte d'enregistrement constitue l'élément-clé fournissant au concessionnaire tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation sous garantie. Les informations qu'elle contient servent également à communiquer aux clients un éventuel rappel sécuritaire.

Q: Qui doit envoyer la carte d'enregistrement à Bombardier?

R: Le concessionnaire. Cependant, le client doit s'assurer qu'elle a bien été envoyée. Il se peut que la compagnie vous contacte advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

Q: J'ai acheté ma motoneige dans la province de Québec, mais c'est en Ontario que je l'utilise. Est-ce que le concessionnaire de ma région en Ontario peut accepter d'effectuer sur ma motoneige les travaux couverts par la garantie?

R: Oui, n'importe quel concessionnaire en Amérique du Nord peut effectuer les réparations couvertes par la garantie, à condition que le client lui présente sa Carte d'enregistrement de garantie.

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: Dans le Manuel du conducteur.

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Manuel du conducteur?

R: La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Manuel du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en va de même des opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage, du carburateur, de l'injection d'huile et/ou du mélange d'huile.

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus?

R: Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter votre concessionnaire.

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.

Q: Si je vends ma motoneige alors que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la période de garantie?

R: Oui, pourvu que le véhicule ait déjà été enregistré auprès du fabricant. Il faut de plus que la carte de transfert de propriété qui se trouve à la fin de ce manuel, soit remplie et expédiée à Bombardier Inc.

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: Votre concessionnaire et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par la division du Service ou des Ventes, chez votre concessionnaire. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Ainsi, en cas de problème qui n'aurait pas été résolu à votre satisfaction, nous vous suggérons d'en discuter avec un des gérants chez votre concessionnaire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, contacter le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

LISTE DES DISTRIBUTEURS

DISTRIBUTEURS CANADIENS

BOMBARDIER INC.
DISTRIBUTEUR DE L'EST DU CANADA

- Division Québec
1350, Nobel
Boucherville, (Québec), J4B 1A1
(514) 655-6121
Province de Québec

- Division Ontario
230, Bayview Drive
Barrie, (Ontario), L4N 4Y8
(705) 728-8600
Province de l'Ontario

- Bureau technique
P.O. Box 7060
Riverview, (New Brunswick), E1B 1V0
(506) 386-6117
Région Atlantique

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616, King Edward Street
P.O. Box 985
Winnipeg, (Manitoba), R3C 2V8
(204) 633-7247
Colombie Britannique, Manitoba,
Saskatchewan, Alberta, Yukon

CHARLES R. BELL LIMITED
Terre-Neuve, Labrador
Bureaux
- Riverside Drive
P.O. Box 1050
Corner Brook, (Terre-Neuve), A2H 6J3
(709) 634-3533
- 81, Kenmount Road
C.P. 8127
St-Jean, (Terre-Neuve), A1B 3N1
(709) 722-6700

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
165, Boulevard Hymus
Pointe-Claire, (Québec), H9R 1G2
(514) 697-8500
Territoires du Nord-Ouest, District de Franklin,
Keewatin

DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

BOMBARDIER CORPORATION
Tous les états (sauf Alaska)

BUREAUX DE SERVICE
- East Main Street Road
Malone, New York 12953
(518) 483-4411

BUREAU TECHNIQUE
(506) 386-6117

- 4505, West Superior Street
P.O. Box 16106
Duluth, Minnesota 55816-016
(218) 628-2881

- P.O. Box 1569
Idaho Falls, Idaho, 83403
(208) 529-9510

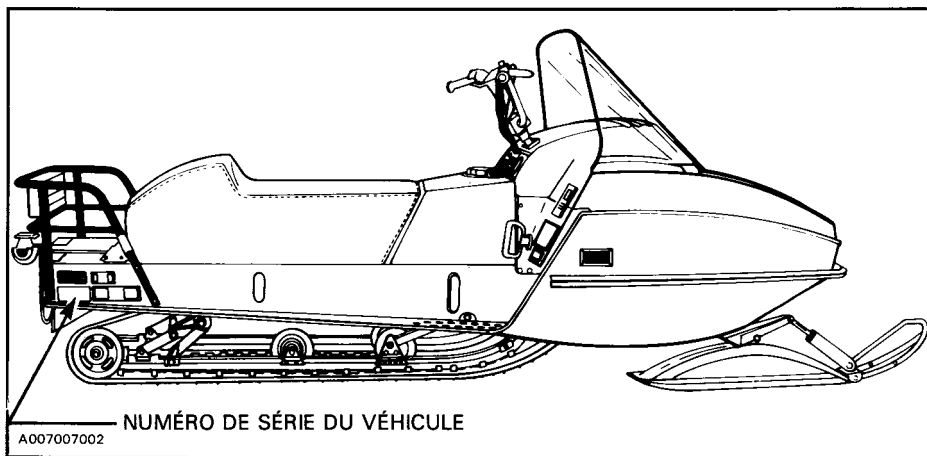
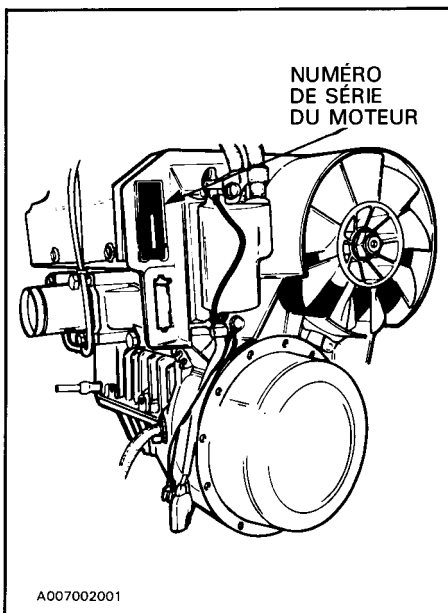
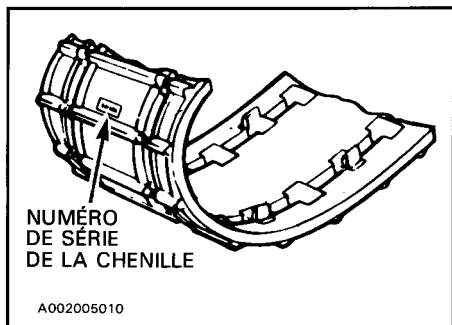
BUREAU NATIONAL DES VENTES
- O'Hare Lake Plaza
2350, Devon Avenue
Suite 150
Des Plaines, Illinois 60018
(312) 298-9540

MILLER EQUIPMENT AND RECREATIONAL
CENTER
1049, Whitney Road
Anchorage, Alaska 99501
(907) 274-9513
Alaska

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou si votre véhicule était volé.

C'est pourquoi nous vous indiquons la façon de retrouver facilement les numéros de série dont vous pouvez avoir besoin.



Signification du numéro de série du véhicule.

0000 00000

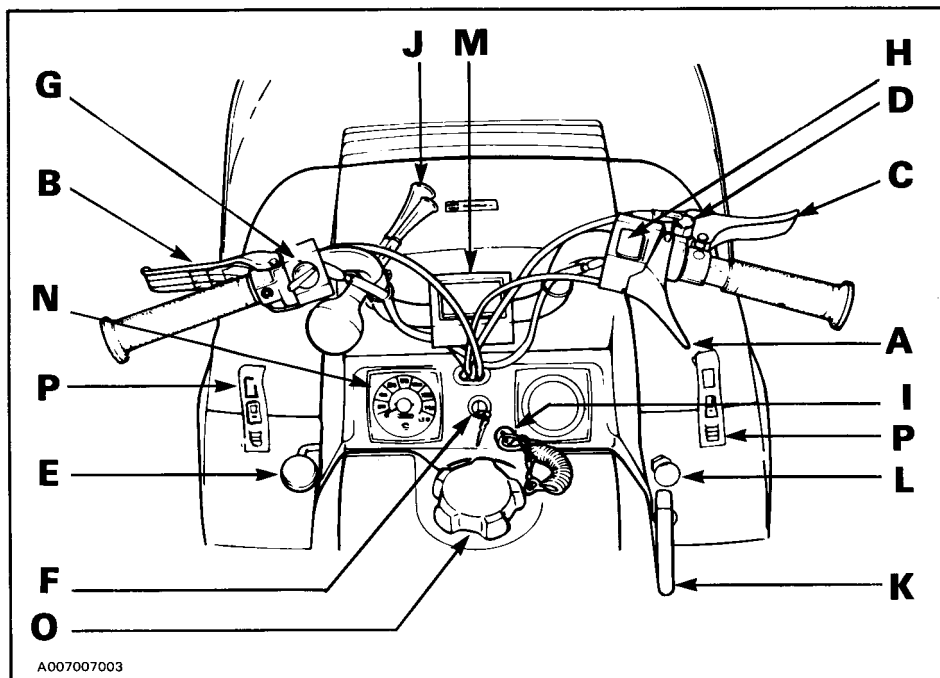
No de modèle

No de véhicule

A000000013

○ **REMARQUE:** On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances. Cette précaution s'avérerait sûrement des plus utiles en cas de vol.

COMMANDES



- A) Manette d'accélérateur
- B) Manette de frein
- C) Manette de frein de stationnement
- D) Dispositif de retenue de la manette du frein de stationnement
- E) Levier de changement de vitesse
- F) Interrupteur d'allumage/éclairage
- G) Commutateur d'éclairage
- H) Interrupteur d'urgence

- I) Capuchon coupe-circuit
- J) Klaxon
- K) Démarreur manuel
- L) Amorceur
- M) Guidon ajustable
- N) Indicateur de vitesse
- O) Indicateur de niveau d'essence/
bouchon de réservoir
- P) Ouverture de capot

A) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée de droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette d'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on relâche la manette.

B) Manette de frein

Fixée à la poignée de gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, de même qu'au type de terrain et de neige.

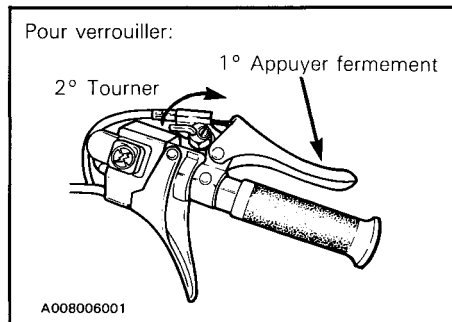
C) Manette de frein de stationnement

Située à la droite du guidon, cette manette permet de stationner le véhicule.

D) Dispositif de retenue de la manette du frein de stationnement

Ce dispositif permet de verrouiller le frein de stationnement.

Pour déverrouiller: Presser sur le levier et tourner ensuite le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

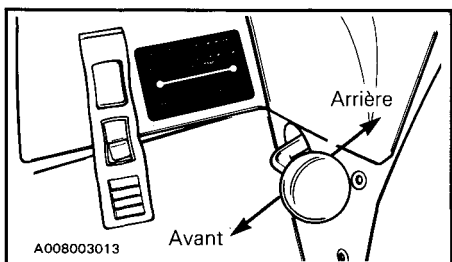


Pour déverrouiller: Presser sur le levier et tourner ensuite le dispositif dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

ATTENTION: Toujours déverrouiller le dispositif de retenue avant d'actionner la manette d'accélérateur pour faire avancer le véhicule.

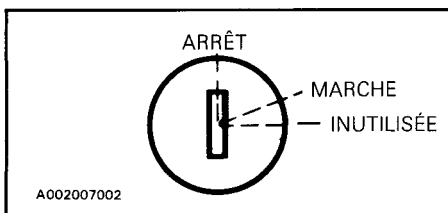
E) Levier de changement de vitesse

Levier de changement de vitesse à 2 positions (marche avant/arrière). Tirer le levier vers l'extérieur pour la marche avant, et l'enfoncer pour la marche arrière.



AVERTISSEMENT: Cette moto-neige peut se déplacer rapidement en marche arrière. Avant d'utiliser le levier de changement de vitesse, le conducteur devrait l'essayer sur un terrain plat pour s'y familiariser. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, et en prenant soin de s'immobiliser et d'appliquer les freins, changer de vitesse. Ceci est particulièrement important sur une pente. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

F) Interrupteur d'allumage/éclairage

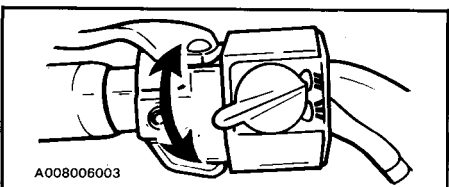


Interrupteur à 3 positions. Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position "MARCHÉ"); pour l'arrêter le tourner vers la gauche (position "ARRÊT"). La troisième position demeure inutilisée.

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur démarre.

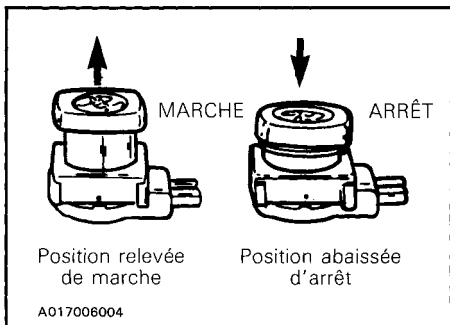
G) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée de gauche du guidon, ce commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



H) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée de droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le bouton en position abaissée et appliquer simultanément le frein. Pour que le moteur démarre, le bouton doit être en position de marche.

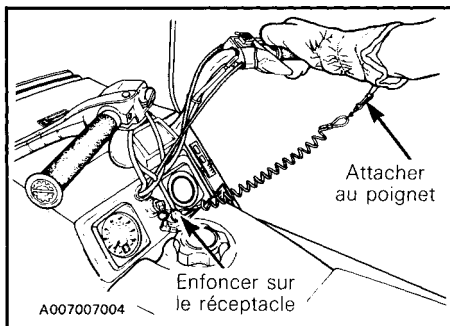


Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour des raisons de sécurité, l'interrupteur d'urgence doit être facile d'accès. S'assurer cependant de ne pas l'actionner par mégarde. Si le dispositif a été actionné dans une situation d'urgence, il faut identifier et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

I) Capuchon coupe-circuit

Rattacher la corde du dispositif au conducteur (par exemple au poignet). Bien enfoncer le capuchon sur son réceptacle avant de faire démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle et le moteur s'arrêtera automatiquement.

○ **REMARQUE:** Le capuchon doit toujours être bien en place pour que le moteur fonctionne.

◆ **AVERTISSEMENT:** Si le capuchon coupe-circuit a été actionné pour urgence, il faut repérer et corriger la défaillance avant de remettre le moteur en marche.

J) Klaxon

Le klaxon est situé à la gauche du guidon. Ajuster au goût du conducteur, et appuyer pour klaxonner.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas ajuster le klaxon trop bas, puisque celui-ci pourrait toucher le capot et/ou le tableau de bord dans les virages.

K) Démarreur manuel

Dispositif à rebobinage automatique, situé du côté droit du véhicule.

Pour faire démarrer le moteur, tirer la poignée.

L) Amorceur

Commande à deux positions. Tirer et pousser 2 ou 3 fois le bouton pour faire fonctionner le dispositif. Toujours actionner l'amorceur pour démarrer lorsque le moteur est froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

M) Guidon ajustable

- Déposer le couvercle du guidon.
- Desserrer les quatre (4) boulons du guidon.
- Régler le guidon à la position désirée.

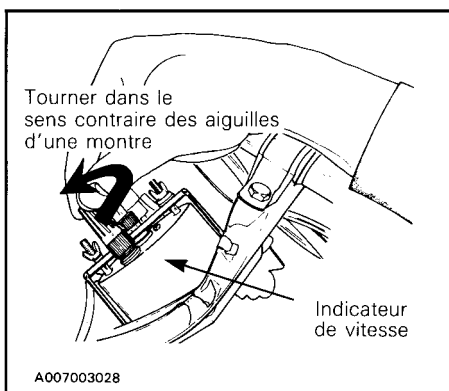
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas régler le guidon à une position trop élevée afin d'éviter que la manette de frein ne vienne en contact avec le pare-bris dans les virages.

- Le fixer en place en serrant les quatre (4) boulons à 26 N•m (19 lbf•pi).
- Réinstaller le couvercle du guidon.

N) Indicateur de vitesse

Dispositif relié directement à l'essieu moteur. Un cadran à lecture directe indique la vitesse et un odomètre enregistre la distance totale parcourue en kilomètres.

Le bouton de remise à zéro du totalisateur se trouve sur le boîtier de l'indicateur de vitesse. Pour remettre à zéro, ouvrir le capot et tourner le bouton noir dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le cadran n'indique que des zéros.



O) Indicateur du niveau d'essence/bouchon du réservoir

Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon du réservoir et sortir la jauge.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une allumette ou d'une flamme.

P) Ouverture du capot

Tirer les attaches vers le bas pour décrocher le capot du dispositif d'ancrage.

○ **REMARQUE:** Soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

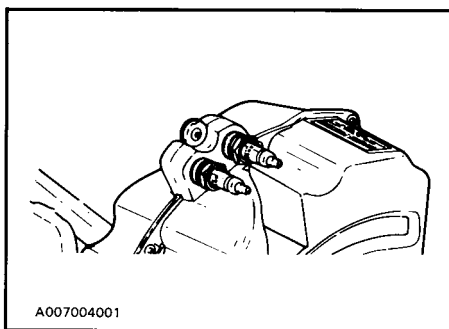
◆ **AVERTISSEMENT:** Il est dangereux de mettre le moteur en marche lorsque le capot n'est pas en place, fermé ou attaché.

Coffret de rangement

Placé sous le capot. Pour y accéder, basculer ce dernier. Le meilleur endroit pour remiser les câbles, la trousse de premiers soins, etc..

Support pour bougies

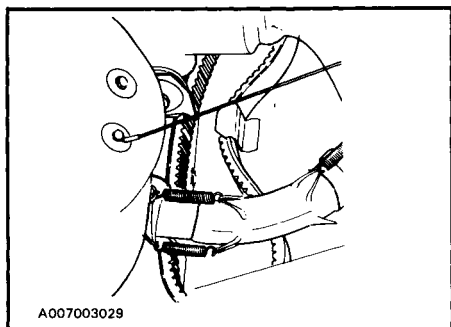
Des bougies de rechange peuvent être rangées dans les orifices spécialement prévus dans le silencieux d'admission.



Support pour courroie d'entraînement de rechange

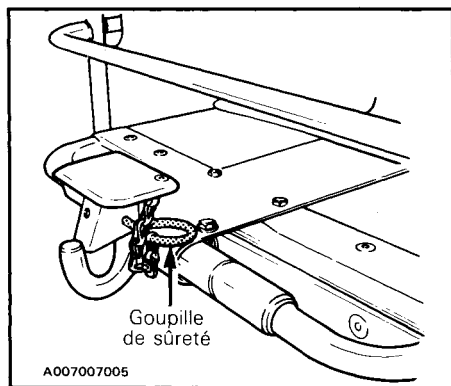
Une courroie de rechange peut être fixée dans la pince de la coque.

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur le tuyau d'échappement.



A007003029

Attelage



A007007005

L'attelage est fixé au pare-chocs arrière. Une goupille de sûreté est fournie afin de verrouiller le crochet.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour tirer une carriole ou une remorque, toujours s'assurer de verrouiller le crochet avec une goupille de sûreté.

Les carrioles et les remorques tirées par une motoneige doivent être chargées de façon à obtenir le centre de gravité le plus bas possible. Utiliser une barre de retenue rigide. Lorsqu'il y a des passagers en remorque, conduire modérément et éviter les terrains inégaux. De plus, avant de traverser une route, descendre les passagers de la remorque.

RODAGE

Moteur

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage avant de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 à 15 heures de marche), le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surchauffer le véhicule, on recommande de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques accélérations vigoureuses ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

○ **REMARQUE:** Le rapport essence/huile recommandé pendant le rodage est de 40:1. On s'assurera ainsi une protection accrue du moteur au cours de la phase initiale du rodage.

▼ **ATTENTION:** Déposer et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 15-25 km (10-15 milles).

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous recommandons de faire réviser votre véhicule par le concessionnaire, et ce, à la première de ces deux éventualités: après les 10 premières heures d'utilisation ou 30 jours après l'achat.

Par la même occasion, vous pourrez discuter avec le concessionnaire de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	✓
Réglage de l'allumage	
Tension de la courroie du ventilateur	
État des bougies (enlever et nettoyer)	
Réglage du carburateur	
Écrous de culasse	
Écrous du support de moteur	
Fixation du silencieux	
Niveau d'huile de la transmission	
Tension de la chaîne	
Fonctionnement du frein et état des garnitures	
Alignement des skis, (état des lisses)	
Bras de direction, resserrer à 60 N•m (44 lbf•pi)	
Boulons du guidon, resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	
Alignement des poulies et état de la courroie d'entraînement	
État, tension et alignement de la chenille	
Lubrification (direction, suspension, essieu moteur, roulement du support de l'arbre de renvoi, arbre de surmultiplication)	
Circuit électrique (raccords desserrés, fils dénudés, isolant endommagé); serrage des écrous, des boulons et des raccords	
Fonctionnement du système d'éclairage (phare, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit.	

On recommande de faire signer le concessionnaire à la suite de cette vérification.

Date de la révision

Signature du concessionnaire

CARBURANT ET HUILE

Type d'essence recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire avec ou sans plomb.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme le naphthé, le méthane, le gasohol, etc..

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne jamais remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir. Toujours essuyer l'essence répandue sur le véhicule.

Type d'huile recommandé

Utiliser l'huile BLIZZARD (N/P 496 0135 00 - 500 ml) vendue par le concessionnaire.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures aussi basses que -40°C (-40°F).

C'est un mélange d'huiles basiques et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une excellente lubrification, une propriété constante du moteur et un encrassement minimal des bougies.

S'il est impossible d'obtenir de l'huile BLIZZARD, utiliser l'huile à injection Bombardier pour motoneiges (N/P 496 0133 00 - 1 litre).

▼ **ATTENTION:** Ne jamais utiliser l'huile minérale ordinaire ou l'huile à moteur hors-bord.

Rapport essence/huile et préparation du mélange

Toujours ajouter l'huile à l'essence dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de la détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile (40:1 pendant le rodage).

SI

500 ml d'huile + 25 litres d'essence = 50:1

Impérial

16 oz d'huile + 5 gal imp. d'essence = 50:1

ou

500 ml d'huile + 5 1/2 gal imp. d'essence = 50:1

É.-U.

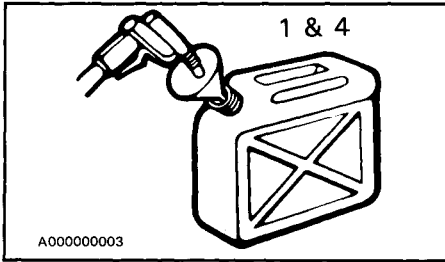
13 oz d'huile + 5 gal É.-U. d'essence = 50:1

○ **REMARQUE:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

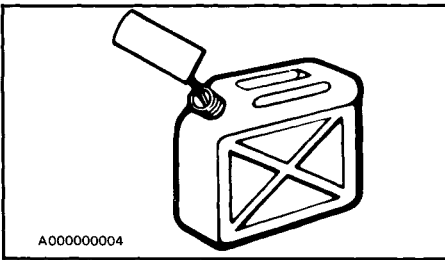
Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 25 litres dans des récipients de plastique ou de métal.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc s'en servir dans un endroit aéré. Ne pas fumer. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne. Par temps très froid éviter que l'essence ne vienne en contact avec la peau.

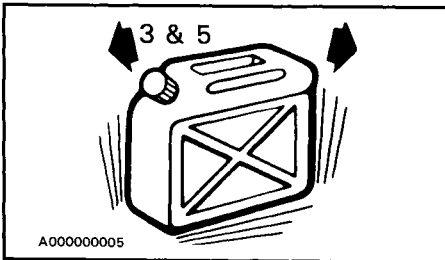
1. Verser 4 litres (1 gallon) d'essence dans un récipient propre.



2. Ajouter toute l'huile requise pour le mélange.



3. Remettre le bouchon et agiter vigoureusement le récipient.

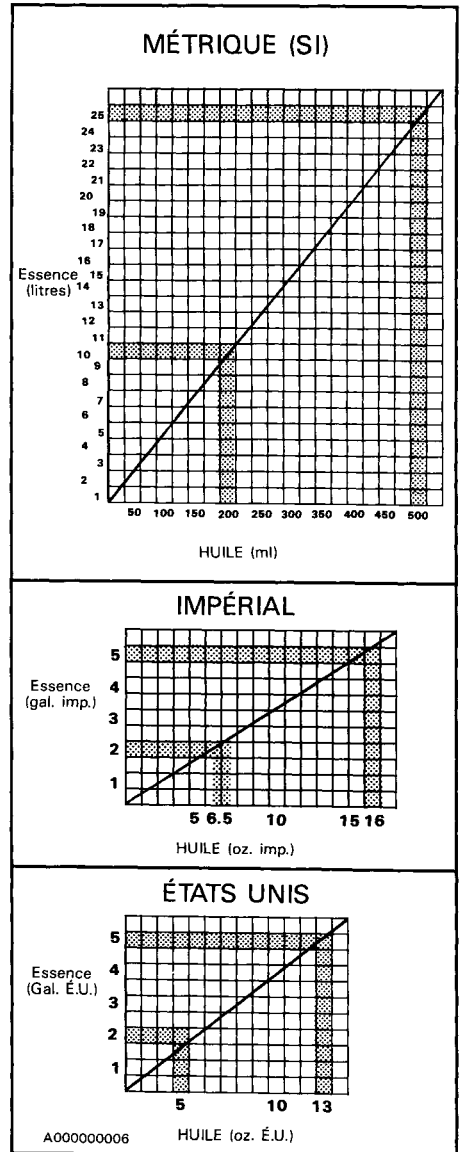


4. Ajouter le reste de l'essence.
5. Brasser de nouveau. À L'AIDE D'UN ENTONNOIR À FILTRE FIN, verser le mélange dans le réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** Afin d'éviter de répandre de l'essence, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

○ **REMARQUE:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

TABLEAU MÉLANGE ESSENCE/HUILE (proportions de 50/1)



UTILISER L'HUILE BLIZZARD

AVANT DE DÉMARRER

Vérifications à effectuer:

- ACTIONNER LA MANETTE DE L'ACCÉLÉRATEUR À QUELQUES REPRISES pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement au ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le niveau d'essence.
- S'assurer que les skis et la chenille ne sont pas gelés au sol et que la direction fonctionne adéquatement.

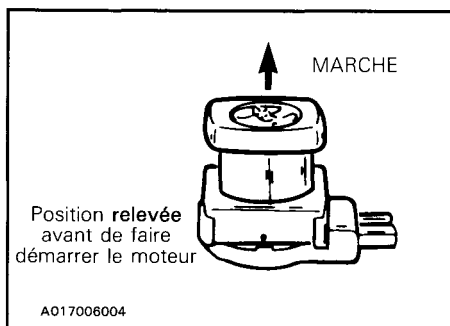
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon.
- S'assurer que la voie est complètement libre devant le véhicule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

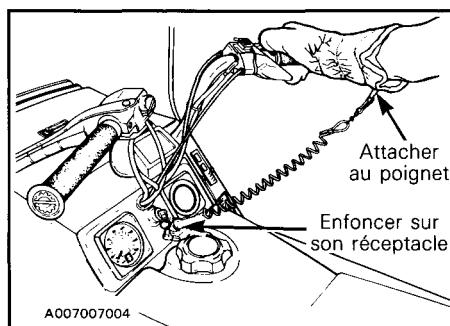
DÉMARRAGE

VÉRIFIER L'ACCÉLÉRATEUR.

S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.



S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que la corde est rattachée au conducteur.



Actionner l'AMORCEUR (tirer et pousser 2 ou 3 fois).

○ **REMARQUE:** Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est encore chaud.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Tirer lentement la poignée du démarreur manuel jusqu'à ce qu'elle offre une résistance, puis tirer vigoureusement. Laisser la poignée revenir lentement à sa position initiale.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Dernière vérification

Avant toute promenade ou excursion, vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et du capuchon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à "ARRÊT". Consulter le concessionnaire immédiatement.

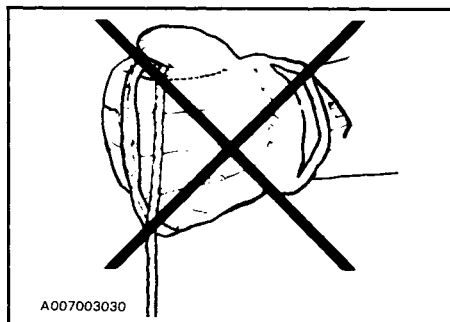
Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à haut régime.

Démarrage d'urgence

Si le câble du démarreur se rompt, faire démarrer le moteur avec le câble de secours compris dans la trousse d'outils.

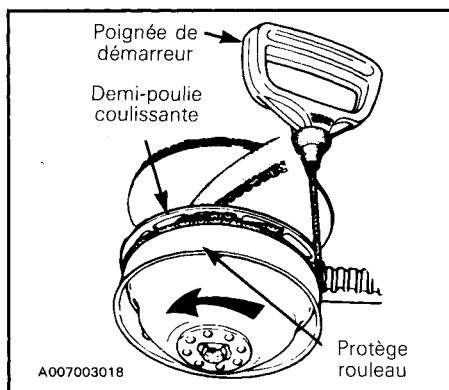
◆ **AVERTISSEMENT:** À moins d'une urgence, ne pas faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie motrice. Faire réparer le véhicule dans le plus bref délai possible.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas enrouler le câble autour de la main. Tirer par la poignée du câble. En cas d'urgence, la douille de bougie peut remplacer la poignée du démarreur.

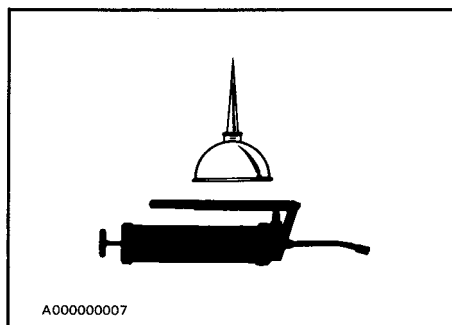


Déposer le garde-courroie et enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice, entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT:** Pour faire démarrer le véhicule au moyen de la poulie, en situation d'urgence, ne pas faire de noeud à l'extrémité du câble de secours et ne pas réinstaller le garde-courroie.



LUBRIFICATION



Fréquence

La sécurité, la durée et le bon fonctionnement d'une motoneige dépendent de son entretien. Dans la plupart des cas, une performance médiocre résulte d'un mauvais entretien. Quelques minutes par semaine suffisent à garder une motoneige en parfaite condition.

○ **REMARQUE:** Lors de la lubrification d'un raccord de graissage, appliquer de la graisse jusqu'à ce que celle-ci soit visible au niveau du joint. Toujours utiliser de la graisse basse température (N/P 413 7056 00).

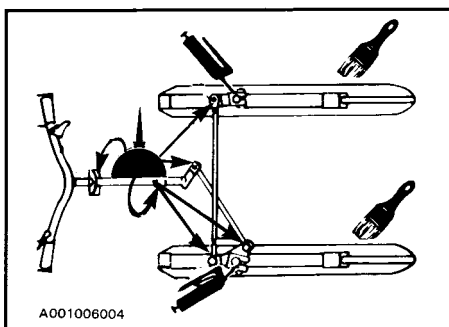
◆ **AVERTISSEMENT:** Effectuer les opérations de lubrification conformément aux instructions de ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier plus fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante ou dans de rudes conditions.

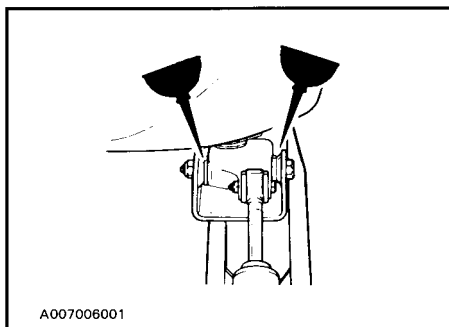
◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles de l'accélérateur et/ou du frein, ni leurs gaines.

Mécanisme de direction

Lubrifier les jambes de ski au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. Enduire de graisse les coussinets des lames de ressort.

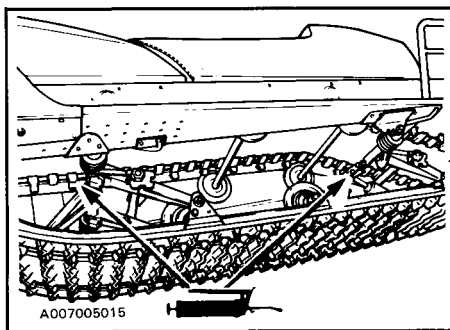
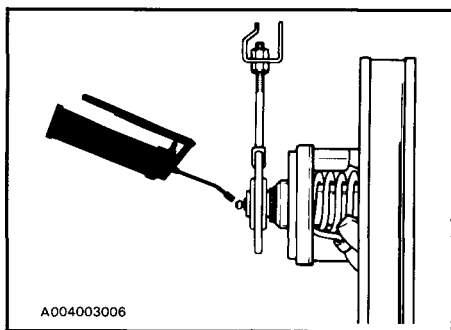


Huiler les boulons des coupleurs de ressorts, les joints à rotule et les douilles de la colonne de direction.



Arbre de surmultiplication

Lubrifier au niveau du raccord de graissage avec de la graisse basse température.

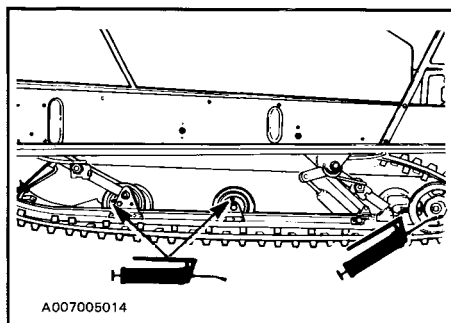


Niveau d'huile de la transmission

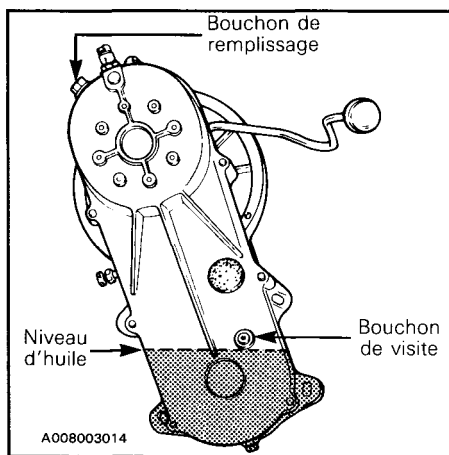
Vérifier le niveau d'huile en retirant le bouchon de visite.

Suspension à glissières

Lubrifier les roues de support au niveau des raccords de graissage jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints. N'utiliser que de la graisse basse température.



Lubrifier aussi les bras avant et arrière au niveau des raccords de graissage.



○ **REMARQUE:** La contenance du carter de chaîne est d'environ 455 ml (16 oz imp.).

Pour remplir, enlever le bouchon situé sur le dessus du carter de chaîne ou de la transmission, et remplir au besoin d'huile à carter de chaîne Bombardier (N/P 413 8019 00 - 200 ml).

ENTRETIEN

Le tableau suivant indique quelles opérations vous ou un concessionnaire autorisé devez effectuer, et à quels intervalles. En vous conformant aux recommandations de cette section, vous vous assurez de nombreuses années de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

AVERTISSEMENT: N'effectuer que les opérations d'entretien contenues dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

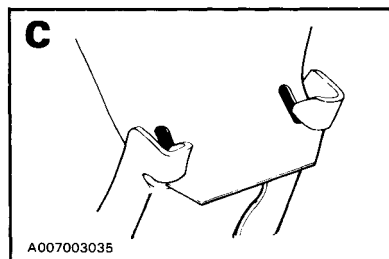
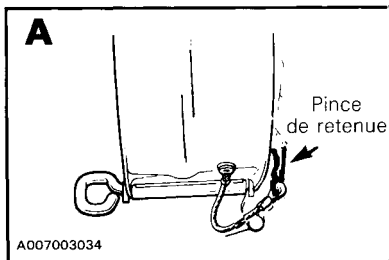
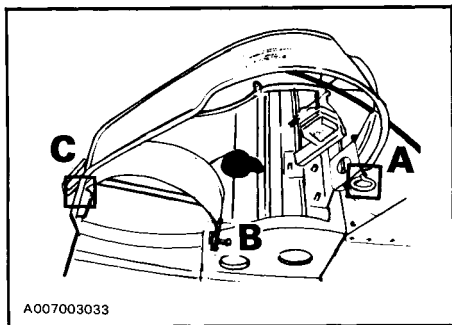
TABLEAU D'ENTRETIEN	Chaque semaine ou tous les 240 km (150 mi)	Chaque mois ou tous les 800 km (500 mi)	Une fois par année ou tous les 3200 km (2000 mi)	Voir page
État de la courroie d'entraînement				25
État du frein				26
Réglage du frein				26
Bougies				27
État de la suspension				28
État de la courroie d'arrêt				28
Réglage de la suspension	au besoin			28
État de la chenille				29
Tension et alignement de la chenille				29
Poulie motrice				31
Tension de la chaîne d'entraînement				27
Mécanisme de direction				31
Réglage de la direction				31
Attaches du silencieux				32
Écrous de culasse				32
Écrous du support de moteur				32
Réglage du carburateur				32
Courroie du ventilateur				33
Visée du faisceau du phare				33
Inspection générale				34

REMARQUE: Au regard d'un entretien adéquat, la révision consécutive aux dix premières heures d'utilisation du véhicule revêt une très grande importance.

Dépose du garde-courroie

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas faire tourner le moteur lorsque le garde-courroie n'est pas en place.

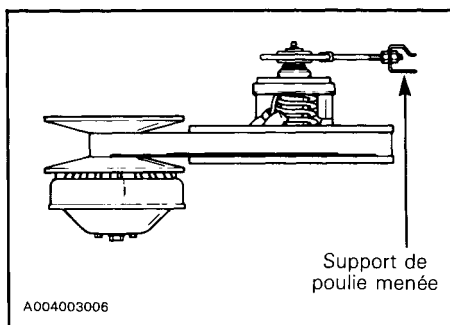
- A. Soulever le capot et retirer la pince de retenue de la goupille arrière, puis retirer la goupille.
- B. Dégager le garde-courroie du boulon de fixation central.
- C. Déposer le garde-courroie.



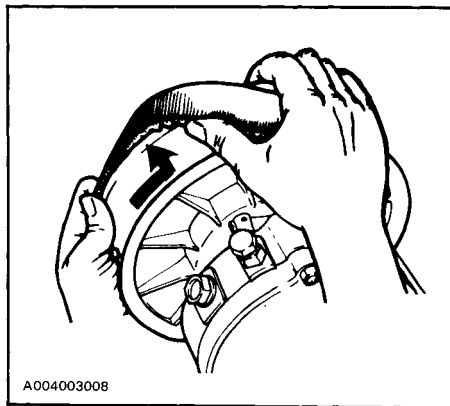
Dépose et installation de la courroie d'entraînement

◆ **AVERTISSEMENT:** Lors de la dépose ou de l'installation de la courroie d'entraînement, prendre garde de ne pas se brûler sur le silencieux. Ne jamais faire démarrer ou tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée.

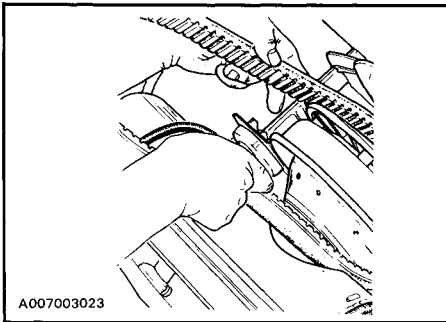
1. Enlever le garde-courroie.
2. Dérivrouiller et soulever le support de la poulie menée.



3. Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Maintenir en position ouverte, et glisser la courroie au-dessus de la demi-poulie.

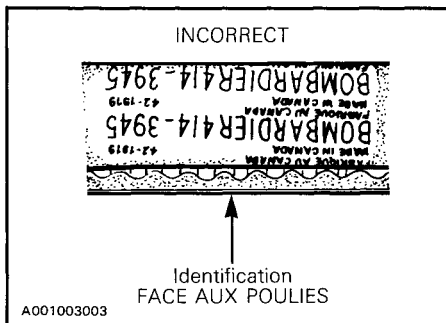
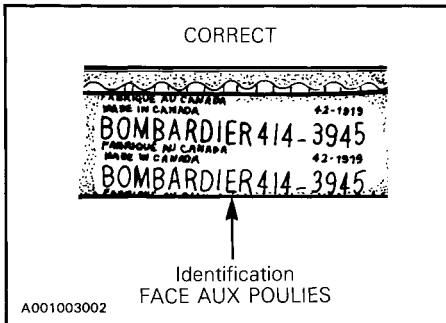


4. Glisser la courroie hors de la poulie menée et l'enlever complètement du véhicule.



Pour installer la courroie, inverser l'ordre des opérations en portant une attention aux points suivants.

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, s'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié. Installer celle-ci de sorte que l'information soit lisible en se tenant face aux poulies.



▼ **ATTENTION:** Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

▼ **ATTENTION:** Une fois la courroie installée, verrouiller le support de la poulie menée en place.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte d'ébarbures, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir le concessionnaire.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à 30 cm (1 3/16 po).

Courroie d'entraînement neuve

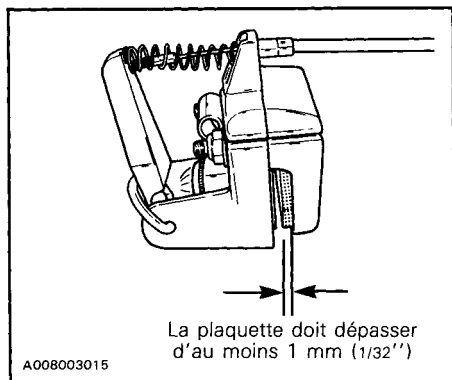
Après l'installation d'une courroie d'entraînement neuve, on recommande fortement d'observer une période de rodage de 25 km (15 milles).

○ **REMARQUE:** Toujours remettre une courroie de rechange de façon à ce qu'elle conserve sa forme naturelle.

État du frein

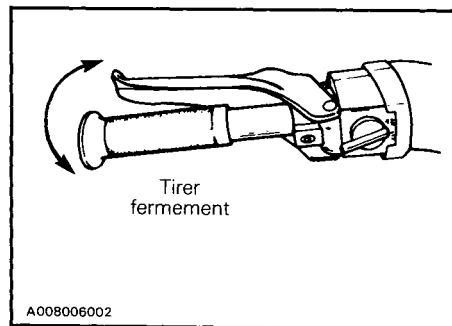
L'efficacité du freinage est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

◆ **AVERTISSEMENT:** Les plaquettes de frein doivent être remplacées dès que la garniture fixe ne dépasse la pince que de 1 mm (1/32"). Ces garnitures doivent être remplacées par un concessionnaire autorisé.

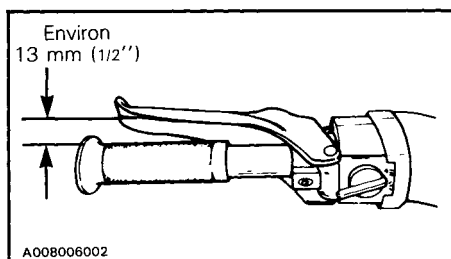


Réglage du frein

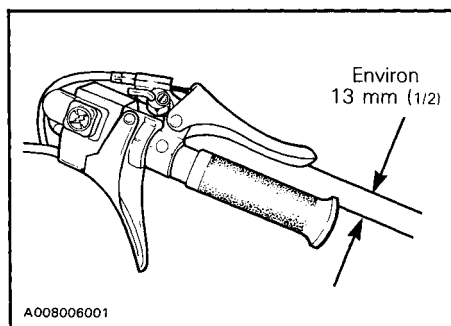
Le dispositif de freinage s'ajuste automatiquement. Si on désire une réponse plus rapide, tirer fermement le levier à maintes reprises afin d'actionner le dispositif de réglage automatique.



Après le réglage, le frein devrait être appliqué au maximum lorsque le levier se trouve à environ 13 mm (1/2") du guidon. Sinon, ne pas toucher au frein et contacter un concessionnaire autorisé.



Cette marche à suivre s'applique également au levier du frein de stationnement.



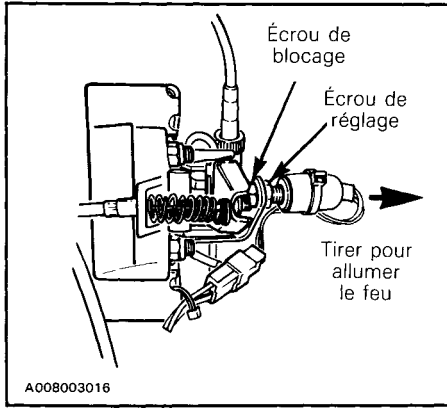
Réglage du contacteur du feu d'arrêt

Pour vérifier le fonctionnement du contacteur du feu d'arrêt, tirer le levier de frein pour maintenir les garnitures sur le disque. Vérifier si une faible résistance se fait sentir lorsqu'on tourne la poulie menée. C'est la position à laquelle le feu d'arrêt devrait s'allumer.

Pour effectuer un réglage du contacteur du feu d'arrêt,

— desserrer l'écrou de blocage du contacteur, tout en retenant l'autre écran.

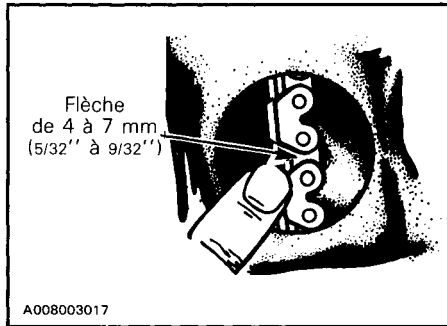
- Tourner l'écrou de réglage et tirer sur le contacteur pour allumer le feu, ou l'enfoncer pour l'éteindre.



- Serrer l'écrou de blocage du contacteur du feu d'arrêt tout en retenant l'autre écrou.
- Vérifier à nouveau le fonctionnement du feu d'arrêt.

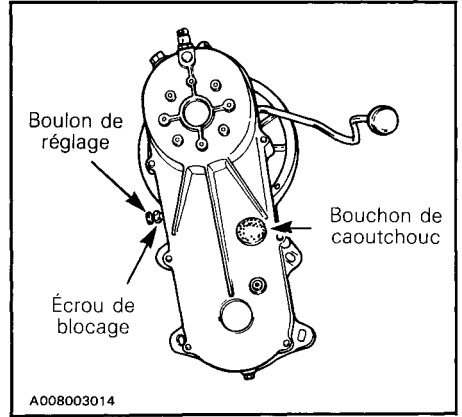
Tension de la chaîne d'entraînement

Enlever le bouchon de caoutchouc et vérifier la tension de la chaîne. La flèche doit se situer entre 4 et 7 mm (5/32'' à 9/32'').



Pour ajuster, desserrer l'écrou de blocage et tourner le boulon de réglage afin d'obtenir le jeu voulu. Serrer ensuite l'é-

crou de blocage et revérifier la tension de la chaîne.

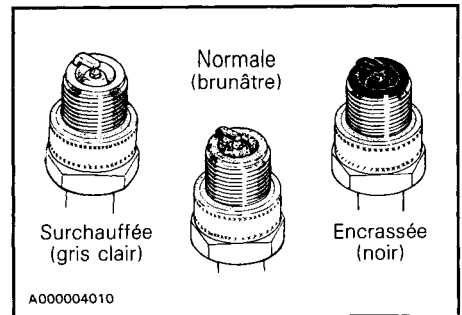


Bougies

Débrancher et enlever les bougies.

En vérifier l'état:

- bec brunâtre: fonctionnement normal
- bec noir: mélange du ralenti et/ou de haute vitesse trop riches; mélange huile/essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti
- bec gris clair: mélange du ralenti ou de haute vitesse trop pauvre; bougies non conformes; mélange huile/essence inadéquat; fuite au niveau d'un joint.



▼ **ATTENTION:** Si l'état de la bougie ne semble pas normal, consulter le concessionnaire.

À l'aide d'une jauge d'épaisseur, vérifier l'écartement des bougies.

Remettre les bougies en place et les brancher.

État de la suspension

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc..

○ **REMARQUE:** En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

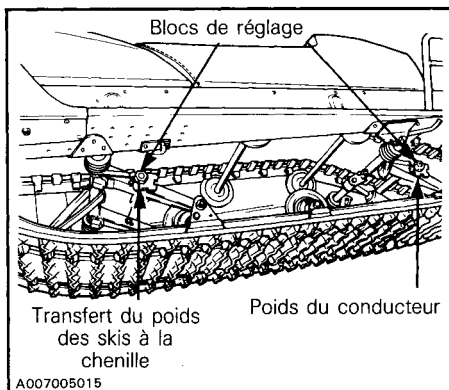
État de la courroie d'arrêt

Vérifier si la courroie est usée ou fendillée, et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si leurs trous sont déformés. Les remplacer s'il y a lieu. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

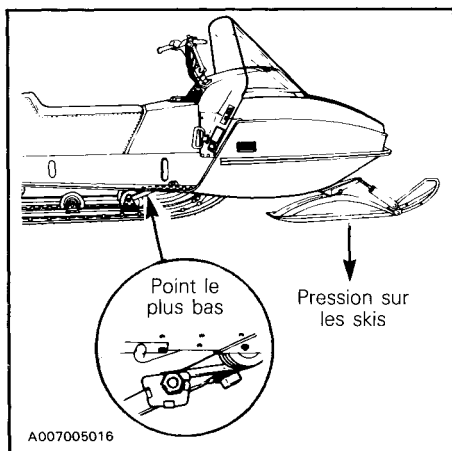
Réglage de la suspension

Blocs de réglage

La suspension est réglable à l'avant pour les conditions de surface et à l'arrière, selon le poids du conducteur.



Lorsque les blocs de réglage avant sont au point le plus bas, le poids porte sur les skis.



En les réglant à la position la plus élevée, on transfère le poids des skis à la chenille. Les blocs arrière sont réglés en fonction des préférences du conducteur.

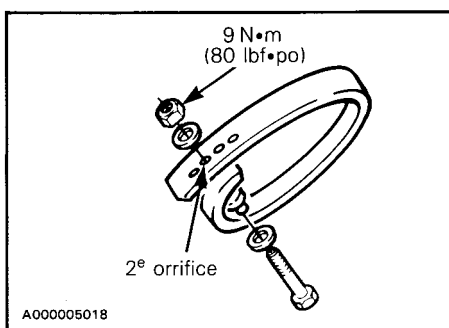
▼ **ATTENTION:** Prendre soin de tourner les blocs de réglage de gauche dans le sens des aiguilles d'une montre; ceux de droite dans le sens contraire. À chaque réglage, les blocs de gauche et de droite doivent être placés à la même hauteur.

Courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids du véhicule **durant l'accélération**. Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive. Les orifices de la courroie d'arrêt permettent d'ajuster celle-ci en fonction des exigences du conducteur, des conditions du terrain et de la neige.

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 2^e orifice de l'extrémité de la courroie.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours serrer l'écrou à **9 N•m (80 lbf•po)**.



○ **REMARQUE:** Dans la neige profonde ou en terrain montagneux, on recommande fortement de placer les blocs de réglage avant à la position la plus élevée.

État de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, que les fibres ne sont pas à découvert, qu'il ne manque aucun segment protecteur ou guide et/ou qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire,

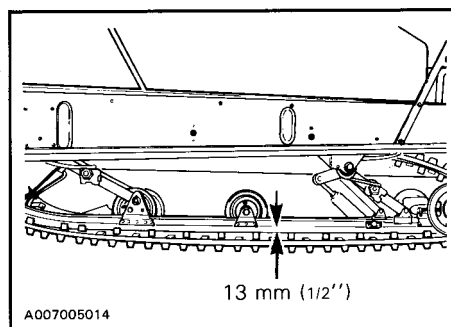
s'adresser au concessionnaire pour qu'il les remplace.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Tension et alignement de la chenille

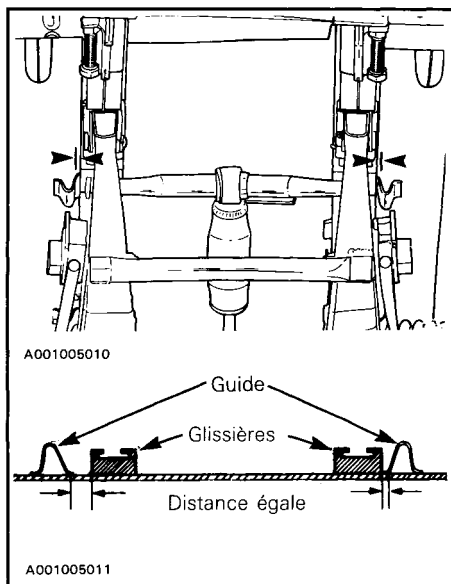
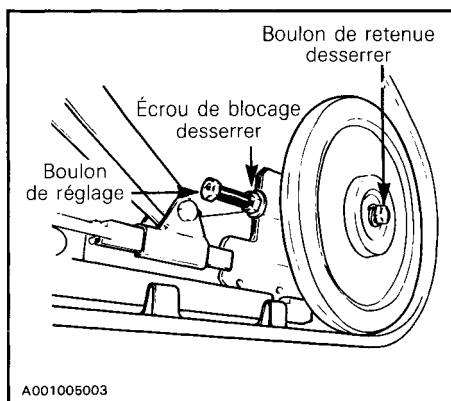
Tension:

Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support. Laisser la suspension se détendre normalement. Vérifier s'il y a 13 mm (1/2'') de jeu entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille. S'il y a trop de jeu, la chenille frottera sur le châssis.



▼ **ATTENTION:** Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les composantes de la suspension.

Pour ajuster la tension, desserrer le boulon de retenue de la roue de support arrière et l'écrou de blocage du boulon de réglage. Ensuite, serrer ou desserrer les boulons de réglage situés du côté intérieur des roues de support arrière. S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, voir le concessionnaire.



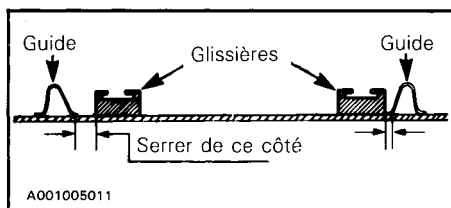
◆ **AVERTISSEMENT:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

○ **REMARQUE:** Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

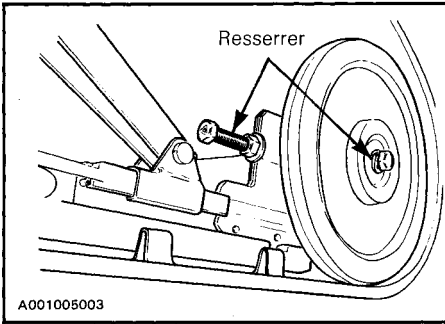
Alignement:

Démarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille. Voir si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les boulons de retenue des roues de support arrière, desserrer les écrous et serrer le boulon de réglage du côté où la glissière est le plus loin des guides de chenille.

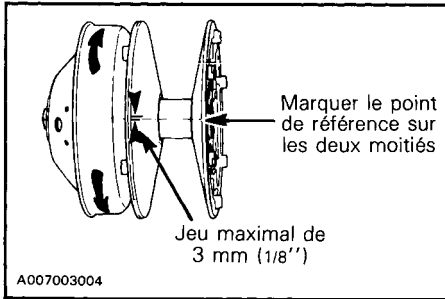


Resserrer les écrous de blocage et vérifier à nouveau l'alignement. S'assurer de resserrer les boulons de retenue des roues de support arrière.



Poulie motrice

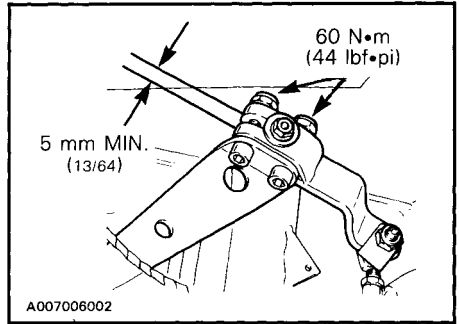
Vérifier l'état de la douille de Duralon en mesurant le jeu de la demi-poulie coulissante. Pour ce, retenir la moitié intérieure et vérifier si la demi-poulie coulissante se déplace de plus de 3 mm (1/8'') dans le sens des flèches. Si tel est le cas, voir le concessionnaire.



Mécanisme de direction

Vérifier la solidité des éléments du mécanisme de direction (bras de direction, boulons et barres d'accouplement, etc.) et les resserrer s'il y a lieu.

Resserrer les boulons des bras de direction à 60 N•m (44 lbf•pi) en s'assurant de conserver un espace minimal de 5 mm (13/64'') entre les bossages.



◆ **AVERTISSEMENT:** Vérifier l'état des lisses et des skis. Les remplacer s'il sont plus qu'à demi-usés.

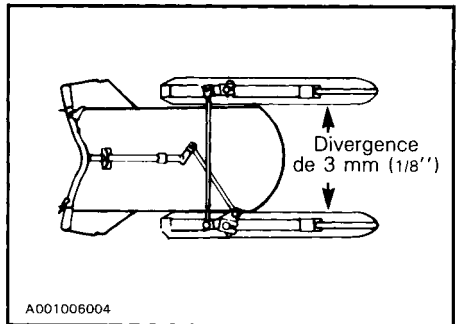
Réglage de la direction

Les skis doivent avoir une divergence de 3 mm (1/8''). Pour vérifier, mesurer la distance qui sépare les skis à l'avant et à l'arrière des lames-ressorts. Celle-ci doit être supérieur à 3 mm (1/8'') à l'avant, lorsque le guidon est à l'horizontale.

IMPORTANT: Fermer l'avant des skis à la main, pour éliminer le jeu du mécanisme.

Pour ajuster:

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus longue; tourner la barre d'accouplement à la main pour obtenir l'alignement prescrit, et resserrer solidement les écrous.

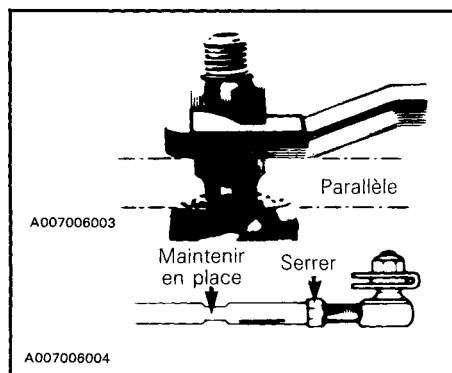


Le guidon doit en outre être à l'horizontale lorsque les skis sont orientés vers l'avant.

Pour le régler:

Dévisser les écrous de blocage de la barre d'accouplement la plus courte, tourner la barre d'accouplement à la main jusqu'à ce que le guidon soit à l'horizontale; et resserrer solidement les écrous.

◆ **AVERTISSEMENT:** Le logement du joint à rotule sphérique doit être parallèle au bras de direction. Maintenir la barre d'accouplement en place pendant le serrage des écrous.



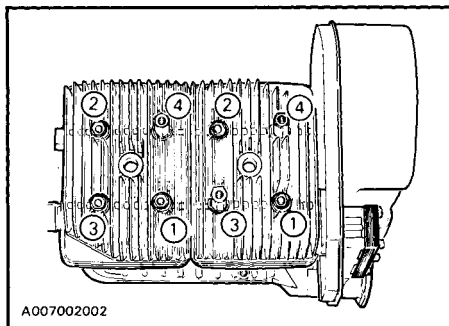
Attaches du silencieux

Le silencieux doit être solidement attaché. Vérifier les attaches. Remplacer les ressorts et/ou les resserrer au besoin.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais faire fonctionner le véhicule lorsque le silencieux est débranché, puisque le moteur pourrait être sévèrement endommagé.

Écrous de culasse

Le moteur froid, s'assurer que le serrage des écrous de culasse présente un couple uniforme de 21 N•m (15 lbf•pi).



Toujours resserrer les écrous en deux étapes dans l'ordre illustré ci-haut.

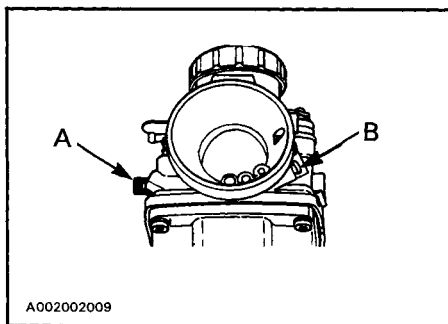
IMPORTANT: Cette vérification doit s'effectuer après les cinq premières heures d'utilisation.

Écrous du support moteur

Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer s'il y a lieu.

Réglage du carburateur

▼ **ATTENTION:** Ne jamais circuler lorsque le silencieux d'admission est débranché. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur.



A) Mélange du ralenti

Tourner complètement la vis du mélange du ralenti vers la droite (jusqu'à ce qu'une faible résistance se fasse sentir). La reculer ensuite de 1 1/2 tour.

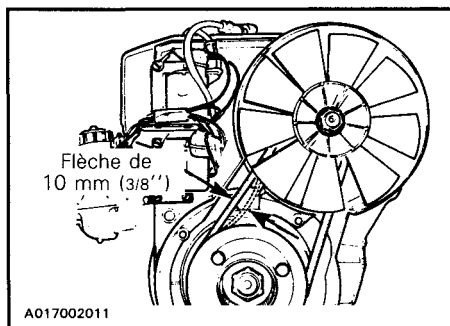
B) Ralenti

Tourner la vis du ralenti vers la droite jusqu'à ce qu'elle vienne en contact avec le tiroir d'accélérateur, puis lui faire effectuer deux (2) autres tours (réglage préliminaire). Démarrer et laisser réchauffer le moteur, puis régler le régime du ralenti à 1800-2000 tr/min, en tournant la vis du ralenti dans un sens ou dans l'autre.

ATTENTION: Ne pas tenter de régler le régime du ralenti au moyen de la vis du mélange du ralenti. Il pourrait en résulter de graves dommages au moteur. S'il est impossible d'obtenir le régime approprié, voir un concessionnaire autorisé.

Courroie du ventilateur

Examiner la courroie et s'assurer qu'elle n'est pas fendillée ou usée de façon inégale, etc.. La courroie doit avoir une flèche de 10 mm (3/8").



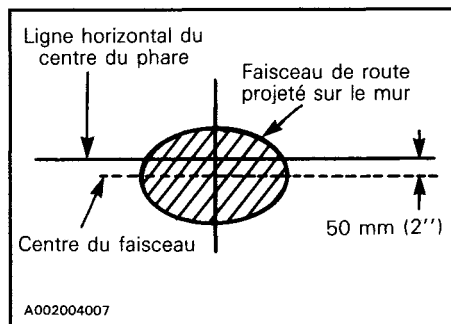
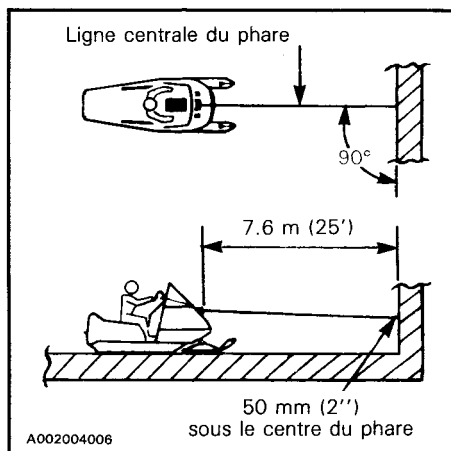
Voir le concessionnaire si la courroie semble endommagée ou si la tension est inadéquate.

AVERTISSEMENT: Toujours réinstaller le protecteur de ventilateur.

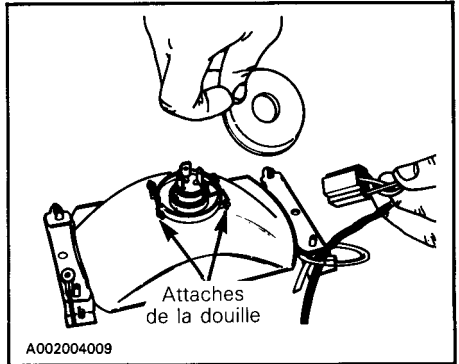
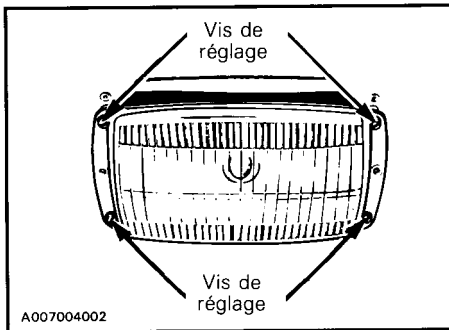
Visée du faisceau

L'angle de visée du phare a déjà été réglé avant la livraison. Toutefois, si une correction est nécessaire, placer le véhicule sur une surface plane à environ 7.6 m (25') d'un mur ou d'un écran.

Après avoir allumé le feu de route, c'est-à-dire l'éclairage le plus puissant, s'assurer que le centre du faisceau lumineux du feu de route (zone de haute intensité) est à 50 mm (2") sous la ligne horizontale du phare. Le conducteur doit alors être assis sur son véhicule, et la suspension correctement réglée.



Pour effectuer un réglage, déposer les capuchons et serrer ou desserrer les quatre (4) vis de réglage.



Si le feu arrière est grillé, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

◆ **AVERTISSEMENT:** Toujours vérifier le fonctionnement de chaque feu après le remplacement des ampoules.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords. Vérifier l'usure des skis et des lisses de ski.

REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remiser convenablement et effectuer un certain nombre d'opérations. Remplacer les pièces défectueuses, lubrifier les pièces mobiles, nettoyer le carburateur et faire en sorte que, dans l'ensemble, le véhicule soit en ordre de marche lorsque le moment sera venu de s'en servir.

◆ **AVERTISSEMENT:** N'effectuer que les opérations décrites dans ce manuel. Sauf indication contraire, le moteur doit être arrêté. On recommande de faire réviser périodiquement par le concessionnaire les points mécaniques non couverts dans ce manuel.

Chenille

Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas usée ou fendillée, qu'il n'y manque aucun guide, et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas rouler avec un véhicule dont la chenille est coupée, tordue ou endommagée.

Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

○ **REMARQUE:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours). Ne pas relâcher sa tension.

▼ **ATTENTION:** Pour éviter d'endommager la chenille, s'assurer que la température du lieu de remisage ne dépasse pas 38°C (100°F).

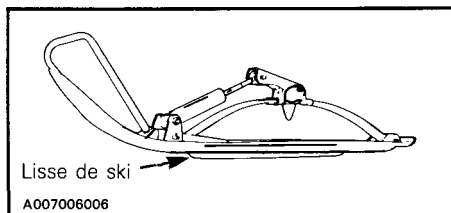
Suspension

Enlever la saleté et la rouille. Graisser les roues de support au niveau des raccords de graissage. Essuyer le surplus. Remplacer les glissières usées.

Skis

Nettoyer les skis et leurs ressorts. Graisser les jambes de skis au niveau des raccords de graissage.

◆ **AVERTISSEMENT:** Vérifier l'état des skis, des lisses et des ressorts. Les remplacer s'ils sont plus qu'à demi-usés.



Commandes

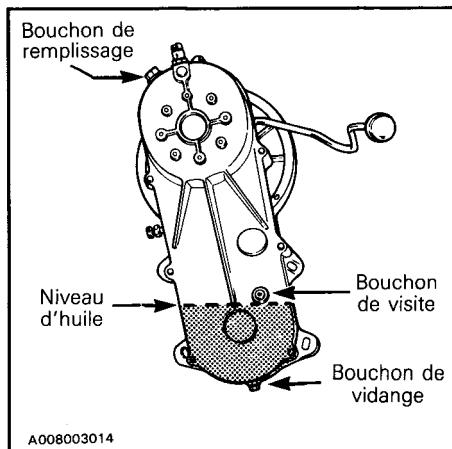
Huiler les articulations du mécanisme de direction. Vérifier la solidité des boulons d'accouplement, des bras de direction, des joints à rotule, etc.. Les resserrer s'il y a lieu. Huiler les articulations métalliques du frein.

◆ **AVERTISSEMENT:** Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein ni leurs gaines. Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.

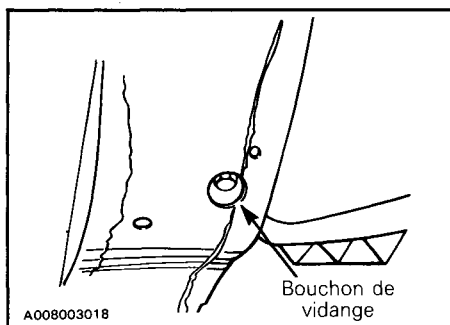
Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur tous les raccords et interrupteurs électriques. À défaut, utiliser de la vaseline.

Transmission

Vider le carter et le remplir comme il se doit (huile N/P 413 8019 00 - 200 ml). Pour vider le carter, déposer son bouchon de vidange.



○ **REMARQUE:** On peut avoir accès au bouchon de vidange par un orifice situé sous le véhicule.



Poulie motrice

L'inspection et le nettoyage doivent être effectués par un concessionnaire autorisé à la fin de chaque saison.

Lubrification du moteur et de l'amorceur

L'intérieur du moteur doit être lubrifié afin d'empêcher la formation de rouille sur les parois des cylindres.

Pour effectuer les opérations de remisage (moteur et amorceur), procéder comme suit:

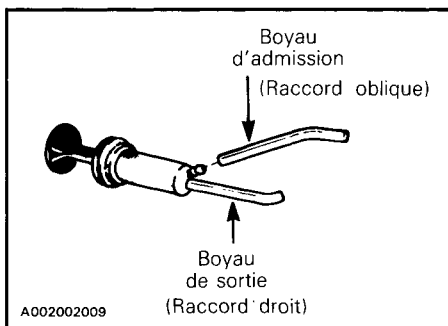
1. Soulever l'arrière du véhicule et l'appuyer sur un support.

◆ **AVERTISSEMENT:** S'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité du véhicule.

2. Faire démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.

3. Arrêter le moteur.

4. Débrancher le boyau d'admission de l'amorceur.



5. Tenir le boyau plus haut que le réservoir à essence ou le bouchon afin d'éviter que l'essence ne s'écoule.
6. En se servant d'un boyau approprié, brancher une extrémité de ce boyau à l'orifice d'admission de l'amorceur et placer l'autre extrémité dans une cannette d'huile à injection pour moteur Bombardier.
7. Actionner l'amorceur de façon à le remplir d'huile.
8. Redémarrer le moteur et le faire tourner au ralenti.
9. À l'aide de l'amorceur, injecter de l'huile dans le moteur jusqu'à ce qu'il s'étouffe ou qu'une quantité suffisante y soit entrée (environ 25 courses complètes de l'amorceur).
10. Le moteur arrêté, déposer les bougies et verser environ 85 ml (3 oz imp.) d'huile dans les cylindres.
11. Faire tourner manuellement le moteur pour permettre au vilebrequin d'effectuer 2 ou 3 révolutions.
12. Réinstaller les bougies et le boyau d'admission de l'amorceur.

Ne pas faire fonctionner le moteur pendant la période de remisage.

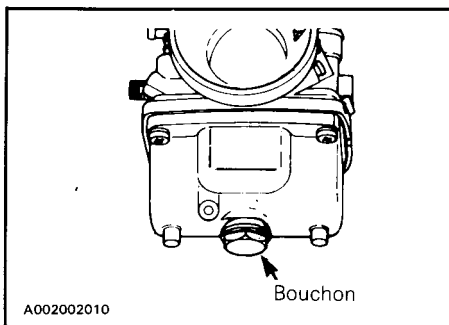
Réservoir et carburateur

Ouvrir le capot et siphonner l'essence du réservoir.

◆ **AVERTISSEMENT:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours s'en servir dans un local bien aéré. Ne pas fumer.

Pour empêcher la formation de dépôts, assécher complètement le carburateur avant le remisage.

Une fois le réservoir vidé, déposer le bouchon de la chambre du flotteur de carburateur. Vider le carburateur et réinstaller le bouchon.



Vérifier tous les conduits de carburant. Les remplacer s'il y a lieu.

Châssis

Nettoyer soigneusement le véhicule avec un détergent doux.

▼ **ATTENTION:** Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent fort, un solvant, un détergent abrasif ou du diluant à peinture. Toujours utiliser un détergent doux ou de l'alcool isopropylique.

Nettoyer le châssis. Dans le cas des châssis en aluminium, utiliser un détergent pour aluminium et suivre les instructions inscrites sur le contenant.

Si la peinture du châssis est éraflée, faire les retouches nécessaires. Vaporiser de l'enduit protecteur sur les parties non peintes du châssis. Cirer le capot.

▼ **ATTENTION:** Si le véhicule doit être remis à l'extérieur, le recouvrir d'une bâche opaque, sinon les finis tels le plastique, la peinture, etc., seront avariés par les rayons ultraviolets du soleil ou par la saleté.

Inspection générale

Vérifier les raccords et autres éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fils dénudés ou d'isolants défectueux. Examiner soigneusement le véhicule et resserrer tous les boulons, écrous ou raccords.

○ **REMARQUE:** Déposer la courroie d'entraînement pour la durée du remisage.

Courroie d'arrêt de la suspension

Remplacer annuellement, et/ou selon son état. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

MISE EN ORDRE

Pour simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications que vous ou votre concessionnaire autorisé aurez à effectuer après la période de remisage. En vous conformant aux recommandations de cette section, vous vous assurerez de nombreuses heures de loisirs agréables et peu coûteux avec votre motoneige.

IMPORTANT: Observer les recommandations des passages marqués "avertissement" et "attention" qui s'appliquent aux dispositifs ou aux mécanismes à vérifier. Remplacer les pièces défectueuses avec des pièces d'origine Bombardier ou des équivalents approuvés.

VÉRIFICATIONS À EFFECTUER	PAR LE CONCESSIONNAIRE	●
	PAR LE PROPRIÉTAIRE	○
Changer les bougies*		○
Vérifier le niveau d'huile de la transmission		○
Vérifier la tension de la chaîne d'entraînement		○
Remplacer le filtre à essence (situé à l'intérieur du réservoir à essence)		○
Vérifier l'état, la tension et l'alignement de la chenille		○
Nettoyer et lubrifier la suspension		○
Vérifier la courroie d'entraînement et l'installer		○
Vérifier l'état et le fonctionnement du câble de l'accélérateur		○
Vérifier l'alignement des skis et l'état des lisses de ski		○
Vérifier les joints d'étanchéité		○
Vérifier le câblage (isolations des fils)		○
Vérifier l'état du câble de démarreur		○
Vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches		○
Faire le plein d'essence		○
Vérifier l'état et le fonctionnement du frein		●
Régler l'allumage		●
Vérifier les poulies, les nettoyer et les lubrifier		●
Régler le carburateur		●
Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur		●

○ ***REMARQUE:** Avant de changer les bougies, on recommande de démarrer le moteur afin de brûler l'huile de remisage en se servant des vieilles bougies.

▼ **ATTENTION:** N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT _____

○ REMARQUE: Les causes probables sont inscrites par ordre décroissant de fréquence. La vérification doit par conséquent se faire dans le même ordre.

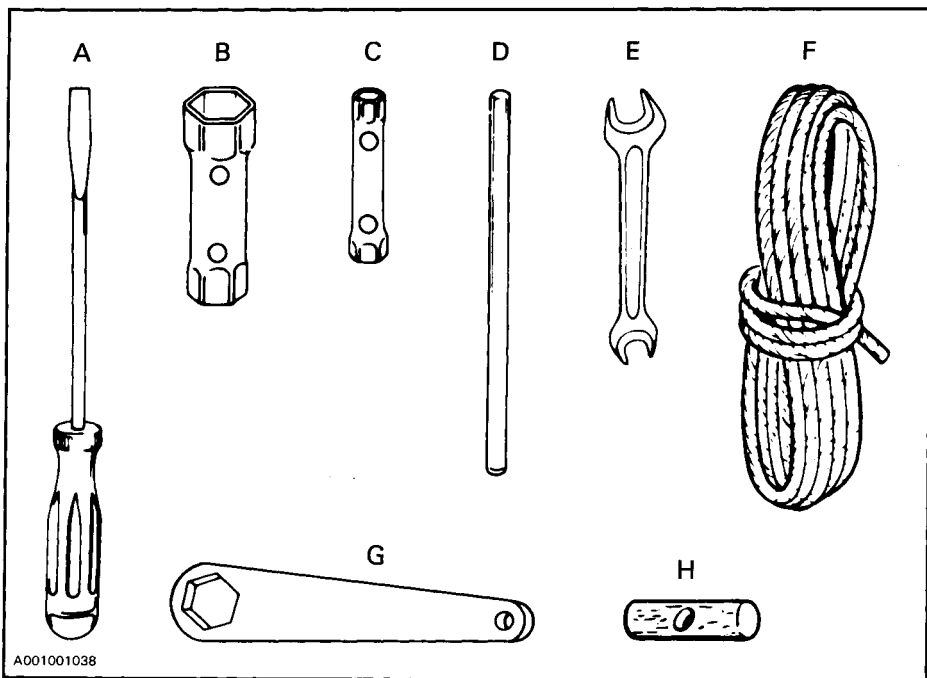
CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	1. Le carburant ne parvient pas au moteur	Vérifier le niveau d'essence. Vérifier si les conduits sont obstrués (cause 4).
	2. Moteur noyé	Déposer les bougies humides et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer des bougies neuves. Faire démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	3. Bougies/allumage	S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position supérieure (marche), et que le capuchon coupe-circuit est fixé sur son réceptacle.
		Voir si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur le moteur en prenant soin de les tenir éloignées de l'orifice . Mettre le moteur en marche du moteur et voir s'il y a des étincelles. Sinon, remplacer les bougies. Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	4. Conduits de carburant obstrués (eau ou saleté)	Enlever le filtre à essence et le nettoyer; changer la cartouche filtrante au besoin. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir.
	5. Carburateur	Voir le concessionnaire.
	6. Quantité excessive d'huile dans le carburant.	Voir le concessionnaire.
	7. Réglage de l'allumage	La synchronisation à l'allumage peut être incorrecte. Voir le concessionnaire.
8. Compression du moteur	Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer l'usure excessive du moteur, causant ainsi une compression insuffisante. Voir immédiatement le concessionnaire.	
Le moteur ne tourne pas manuellement	1. Moteur grippé	Consulter le concessionnaire.

CONSTATATIONS	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougies encrassées ou défectueuses	Voir la cause no 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits de carburant obstrués	Vérifier le conduit de carburant. Voir la cause no 4 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement."
	3. Carburateurs	Voir le concessionnaire.
	4. Allumage	Vérifier d'abord la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement"). Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	5. Moteur	S'il est impossible de déterminer exactement la cause, voir le concessionnaire.
Retours de flamme du moteur	1. Bougies défectueuses	Vérifier la cause no 3 ("Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement").
	2. Surchauffe	Mélange de carburant trop pauvre. Voir le concessionnaire.
	3. Allumage incorrect	Voir le concessionnaire.
Le moteur n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement	Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer s'il y a lieu.
	2. Mauvais réglage de la chenille	Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. Voir Entretien.
	3. Moteur	Vérifier les causes no 1 à 5 ("Manque d'accélération ou de puissance du moteur").
	4. Mauvais alignement des poulies	Voir le concessionnaire.

OUTILS

L'équipement standard de chaque motoneige neuve comprend une trousse à outils incluant: tournevis, clés, câble de démarrage, etc..

Outils standard



- A. Tournevis
- B. Douille 21/26 mm
- C. Douille 10/13 mm
- D. Poignée de douille
- E. Clé ouverte 10/13 mm
- F. Câble de démarreur
- G. Clé pour suspension
- H. Poignée de démarreur

FICHE TECHNIQUE

SKANDIC 377R

MOTEUR

Type	377
Nombre de cylindres	2
Alésage	62 mm (2.441")
Course	61 mm (2.402")
Cylindrée	368.3 cm ³ (22.48 po ³)
Taux de compression (corrigé)	6.9:1
Régime de puissance maximale*	7000
Type de carburateur	VM 34-276
Réglage de carburateur:	
— mélange du ralenti	1 1/2 tour
— ralenti	1800-2000 tr/min.
Couples de serrage:	
— écrous de culasse	21 N•m (15 lbf•pi)
— écrous de carter	M6: 9 N•m (7 lbf•pi) M8: 21 N•m (15 lb•pi)
— écrous de volant magnétique	85 N•m (63 lb•pi)
— écrous de ventilateur	65 N•m (48 lbf•pi)
— écrous support de moteur/carter	38 N•m (28 lbf•pi)
— boulons de collecteur d'échappement	21 N•m (15 lbf•pi)

CHÂSSIS

Longueur hors tout	289.5 cm (114")
Largeur hors tout	96.5 cm (38")
Hauteur hors tout	108 cm (42 1/2")
Écartement des skis (centre en centre)	81.9 cm (32 1/4")
Alignement des skis (divergence)	3.0 mm (1/8")
Couples de serrage:	
— boulon jambe de ski/bras de direction	60 N•m (45 lbf•pi)
— boulon guidon/colonne de direction	26 N•m (19 lbf•pi)
Poids à vide	192 kg (422 lb)
Surface portante	7579 cm ² (1175 po ²)
Pression au sol	2.53 kPa (.359 lb/po ²)

ROUAGE D'ENTRAÎNEMENT

Chenille:	
— largeur	38.1 cm (15")
— longueur	353 cm (139")
— tension	13 mm (1/2") de distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille.
— alignement	Distance égale entre les bords des guides de chenille et les glissières.
Rapport d'engrenages	17/40
Courroie d'entraînement:	
— numéro	414 3758 00
— largeur maximale	33.3 mm (1 5/16")
— largeur minimale	30.1 mm (1 3/16")
Contenance du carter de chaîne	
— SI	455 ml
— Imp.	16 oz

*Le régime de puissance maximale est applicable pour un moteur en place sur le véhicule. Il peut être différent dans certains cas et Bombardier Inc. se réserve le droit de le modifier sans aucune obligation.

SKANDIC 377R

CIRCUIT ÉLECTRIQUE

Éclairage (puissance)	160 W
Ampoule:	
— phare	60/60 W
— arrière/arrêt	5/21 W
— indicateur de vitesse	5 W
Bougie:	
— type	NGK BR8-ES
— écartement	0.4 mm (.016")
Réglage de l'allumage:	
— marque de réglage (A.P.M.H.)	2.31 (.091") (20°)
— réglage à la lampe stroboscopique	6000 tr/mn

CARBURANT

Type d'essence	Ordinaire avec ou sans plomb
Contenance du réservoir	
— SI	28.4 litres
— Imp.	6.25 gal.
— É.-U.	7.5 gal.
Mélange essence/huile	
— type	Huile Blizzard
— rapport	50:1

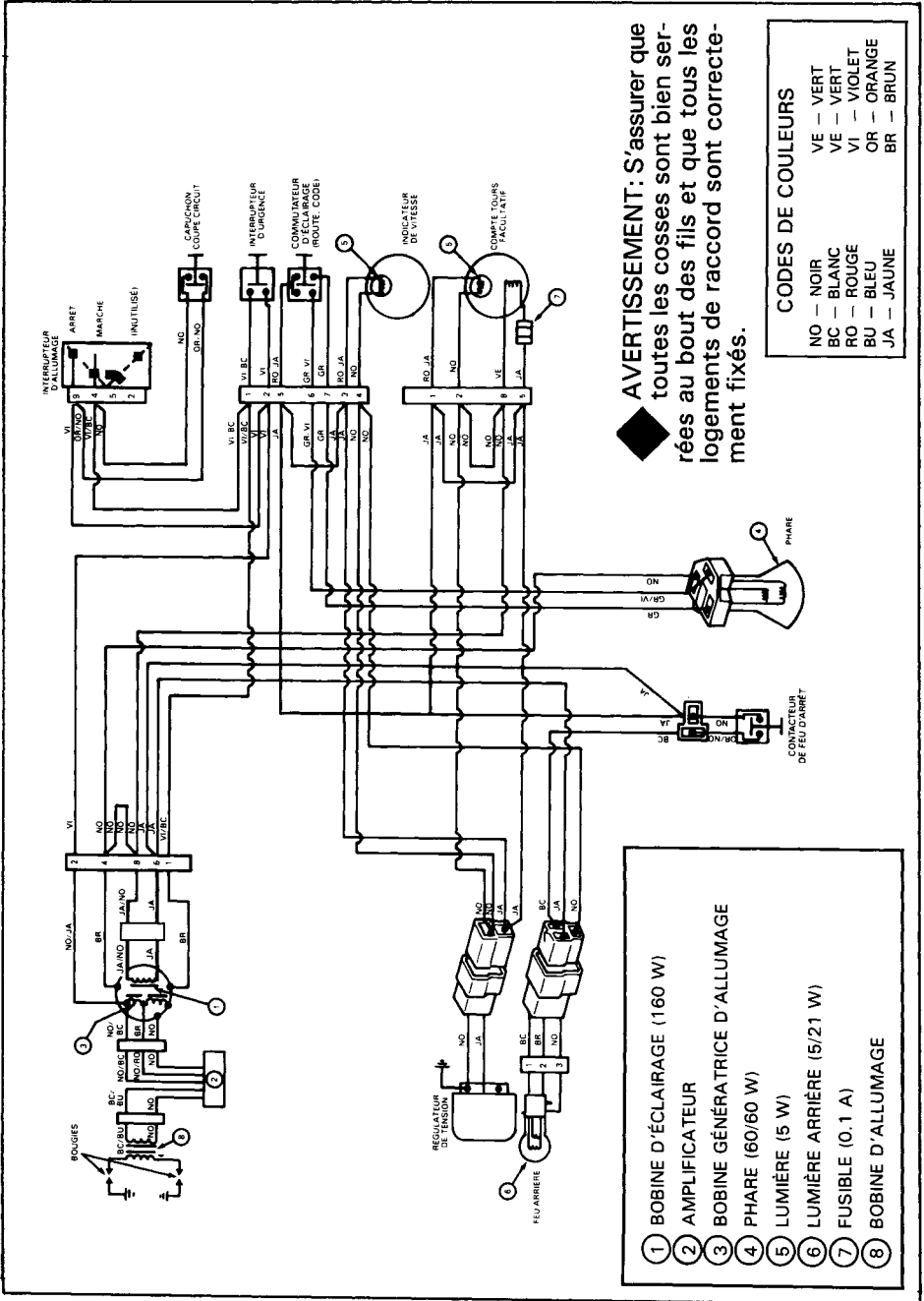
FREIN

Type	À disque auto-réglable
Épaisseur minimale des garnitures	Lorsque seulement 1 mm (1/32") de la plaquette fixe dépasse la pince.
Réglage de la manette	Distance d'au moins 13 mm (1/2") entre la manette et la poignée du guidon lorsque le frein est actionné à fond.

Bombardier Inc. se réserve le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer lesdites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

SCHÉMA DE CÂBLAGE

Skandic 377R



UNITÉS DE BASE

MESURE	UNITÉ	SYMBOLE
longueur	mètre	m
masse	kilogramme	kg
force	Newton	N
liquide	litre	l
température	Celsius	°C
pression	kilopascal	kPa
couple de serrage	Newton mètre	N•m
vitesse	kilomètre par heure	km/h

PRÉFIXES

PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième de	0.01
milli	m	un millième de	0.001

FACTEURS DE CONVERSION

POUR CONVERTIR	EN †	MULTIPLIER PAR
lbf•pi	lbf•po	12
oz imp.	oz É.-U.	0.96
gal. imp.	gal. É.-U.	1.2
po	mm	25.4
po	cm	2.54
pi	m	0.3
mille/h	km/h	1.61
po ²	cm ²	6.45
po ³	cm ³	16.39
oz imp.	ml	28.41
oz É.-U.	ml	29.57
gal. imp.	l	4.55
gal. É.-U.	l	3.79
oz	g	28.35
lb	kg	0.45
lbf	N	4.4
lbf•po	N•m	0.11
lbf•pi	N•m	1.36
lbf•po ²	kPa	6.89
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) x 5/9
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32

*Le système international d'unités a pour abréviation "SI" dans toutes les langues.

†Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les millimètres en pouces, diviser par 25.4.

NOTES

NOTES

CHANGEMENT D'ADRESSE/ TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Tout changement d'adresse ou transfert de propriété doit être signalé au fabricant. Pour ce, remplir et retourner la carte appropriée.

AVIS À TOUS LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES: Lors d'un transfert de propriété, assurez-vous de recevoir de l'ancien propriétaire la carte d'enregistrement de garantie du véhicule (copie cartonnée). Inclure également une photocopie de cette carte d'enregistrement avec le formulaire du transfert de propriété.

CHANGEMENT D'ADRESSE

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ANCIENNE ADRESSE:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL

NOUVELLE ADRESSE

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DU VÉHICULE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Les droits de propriété de ce véhicule sont transférés

DE:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL

À:

NOM

NO

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTAL

TIMBRE

BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

TIMBRE

BOMBARDIER INC.
CENTRE D'ADMINISTRATION DE LA GARANTIE
VALCOURT, QUÉBEC
CANADA, J0E 2L0

